

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE :— Hommage au centenaire—Au collège de Saint-Boniface—Incendie à la cathédrale de Winnipeg—Formule brève pour rosarier les chapelets—Plan franco-maçonnique—Indulgences du Chemin de la Croix—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Lartigue—Les Soeurs Grises dans l'Extrême Nord du Canada—"La Vie et la Pensée Catholique" en France—Bibliographie—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

Vol. XVIII

1 AVRIL 1919

No 7

HOMMAGE AU CENTENAIRE

REVERENDO PATRI DAMASO DANDURAND, O. M. I.

QUI ANNOS CENTUM EXPLEVIT

Primus Oblatus Canadensis es tu,
Tu sacerdotum venerande Nestor,
Qui pie Christum colis et Mariam
Immaculatam.

Centuplex postquam tibi cessit annus
Tu vales rite celebrare missam
Et facis sacros resonare cantus
Firmus ad aras.

Saeculum vitae cumulas serenae,
Christus at multos superaddat annos
Et tibi in coelo renovet juventam
Omne per aevum.

23 mars 1919.

J. Blain, S. J.

— Les Cloches de Saint-Boniface unissent avec bonheur leur voix au concert de félicitations, d'hommages et de voeux offerts au vénéré centenaire. Elles en prolongeront l'écho, en consignand dans leur prochaine livraison, le compte rendu de cette célébration si remarquable.

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

En raison de l'épidémie de l'automne dernier, les élèves du collège de Saint-Boniface n'avaient pas encore eu l'occasion d'offrir à S. G. Mgr l'Archevêque leurs hommages à l'occasion de son jubilé sacerdotal célébré pendant les vacances dernières. Ils l'ont fait le 24 mars, en représentant en son honneur le superbe drame français intitulé : *Le fils de Ganelon*.

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, assistait à la séance, ainsi que de nombreux membres du clergé. La vaste salle était remplie. Les acteurs rendirent leurs rôles avec naturel et entrain. De fréquents applaudissements soulignèrent les beautés de la pièce qu'ils faisaient si bien ressortir.

Des adresses française et anglaise furent présentées à Monseigneur, qui y fit une éloquente réponse, au cours de laquelle il rappela le rôle que le collège de Saint-Boniface a joué dans le passé et qu'il est appelé à continuer dans l'avenir. Les circonstances ne sont plus celles qui existaient lorsque celui qui présidait aux destinées du diocèse était justifiable, suivant la parole du Maître à saint Pierre : *Duc in altum, de greffer sur le collège des institutions dont il est la comme la cellule mère. Il faut, néanmoins, maintenir ce qui existe. Le collège de Saint-Boniface est destiné à garder la tête des institutions soeurs, qui surgissent dans d'autres parties de l'Ouest, pour contrebalancer l'influence de l'ivraie malheureusement jetée à pleines mains. Nous les voyons se fonder avec plaisir et nous leur souhaitons un plein épanouissement.*

INCENDIE A LA CATHEDRALE DE WINNIPEG

Dans la nuit du 17 au 18 mars, un incendie s'est déclaré à la cathédrale Sainte-Marie de Winnipeg et a causé des dommages évalués à une trentaine de mille piastres. Le sanctuaire a beaucoup souffert et la sacristie a aussi été endommagée. La voûte a été percée au-dessus du sanctuaire et les riches vitraux, qui l'éclairaient, ont été brisés. En attendant la réparation des ruines, les offices religieux sont célébrés dans la salle de l'école Sainte-Marie.

Nous offrons nos vives sympathies à S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg et aux paroissiens de Sainte-Marie.

— Les RR. PP. Lorieau, supérieur de Cartier, Boutin, supérieur du petit séminaire d'Edmonton, et Fallourd, curé de Saint-Hubert, s'en vont aussi en France pour assister au chapitre de leur congrégation, qui doit élire un successeur au T. R. P. Louis Gallais, supérieur général, décédé l'an dernier.

FORMULE BREVE POUR ROSARIER LES CHAPELETS

A la demande du Rme P. Philippe Caterini, procureur-général des Dominicains, Son Eminence le cardinal Vico, préfet de la S. Congrégation des Rites, a soumis à l'approbation du Souverain Pontife la formule ci-jointe dont on peut valablement se servir pour rosarié les chapelets :

Ad laudem et gloriam Deiparae Virginis, in memoriam mysteriorum vitae, mortis et resurrectionis ejusdem Domini Nostri Jesu Christi, benedicatur et sancti flicetur haec sacratissimi Rosarii corona : In nomine Patris, † et Filii et Spiritus Sancti. Amen.

PLAN FRANC-MACONNIQUE

La volonté du pays ? Ce que cela pèse peu quand l'ingénieur est ingénieur et qu'il a son plan, et qu'il l'a fait bénir, s'il ne l'en a pas reçu, par ce clergé spécial que réclame M. Mayet, mais qui existe déjà—et qui s'appelle la Franc-Maçonnerie. Le projet est mis à l'étude dans les Loges. Les frères des hauts grades, dissimulés dans l'assistance, dirigent doucement le débat vers la conclusion voulue. Quand les frères sont assez travaillés, le Convent annuel émet des vœux, et tout l'organisme joue à la fois, faisant beaucoup de bruit, agitant toute la presse, par la presse tout le pays. Bon gré, mal gré, la question, la veille inexistante, se pose. Les journaux affidés, les conférences, les brochures versent les sophismes à flots. La foule ignorante est suggestionnée peu à peu, la contagion gagne, une opinion se fabrique, trouble, malsaine, superficielle, mais bruyante; on la passionne, on l'exalte, on l'emballe et, selon le mot de Jean Macé, on la fouette jusqu'à la victoire. Si inférieure qu'elle soit par la valeur et par le nombre, on la proclame la conscience commune, à tout le moins la majorité: on étouffe les protestations, les pétitions contraires; un dernier effort détermine l'action législative et on a une pièce de plus au machinisme social qui doit nous consoler de la morale perdue.

Qui donc, lorsque le F. Jean Macé voulut imposer au pays l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, qui donc le demandait en France, en dehors de quelques initiés des Loges ? Quel plébiscite a exigé la loi du divorce, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la laïcisation des hôpitaux, toutes les lois de persécution ? Seuls les ingénieurs sociaux—les quelques têtes pensantes de la Franc-Maçonnerie—les ont voulues et ils ont fait leur plan. La réclame a fait le reste. (1)

Savez-vous ce que fera le Franc-Maçon, si on le laisse faire. Il nous imposera sa philosophie—celle qu'il tient de la Loge. **Antonin EYMIEU.**

(1) Le F. Blatin, l'une des plus hautes lumières maçonniques, disait : "Nous avons organisé au sein du Parlement un véritable syndicat de Francs-Maçons."

INDULGENCES DU CHEMIN DE LA CROIX

De la Semaine Religieuse de Québec

L'on se rappelle qu'en vertu d'un décret du Saint-Office (section des Indulgences), en date du 24 juillet 1912, toutes les concessions faites en faveur des chapelets dits du **Chemin de la Croix**, ont été absolument révoquées, et dans les termes les plus précis. Le décret donnait comme motif de cette abrogation le fait que le Saint-Siège avait déjà suffisamment pourvu au cas des personnes malades qui ne peuvent parcourir les stations régulièrement érigées du Chemin de la Croix.

A l'occasion de ce décret, l'on a posé à la Sacrée Pénitencerie plusieurs doutes, dont la solution, qui se trouve dans le décret du 14 décembre 1917, ne manquera pas d'intéresser les lecteurs de la **Semaine Religieuse**.

1o Le décret du 24 juillet 1912 n'abroge ni les associations du **Chemin de la Croix perpétuel**, ni les pieuses unions du **Chemin de la Croix vivant**.

2o Ce décret a un effet rétroactif. Par conséquent les personnes qui possèdent de ces chapelets antérieurement indulgenciés ne sauraient plus jouir d'aucune indulgence.

3o Les crucifix indulgenciés pour le Chemin de la Croix ne peuvent plus servir que pour ceux qui sont légitimement empêchés de visiter les stations au lieu où elles sont établies. Même effet rétroactif que pour les chapelets ci-dessus.

4o Pour gagner les indulgences du Chemin de la Croix en se servant de ces crucifix bénits *ad hoc*, il faut méditer sur la passion de Notre-Seigneur; il ne suffit pas de réciter vingt fois le **Pater**, l'**Ave** et le **Gloria**.

5o Ne sont pas abrogés par ce décret les indults qui permettent de commuer les **Pater**, **Ave** et **Gloria** en quelque autre courte prière.

6o Ne sont pas non plus abolis les indults qui permettent aux fidèles faisant le Chemin de la Croix en commun dans une église de ne pas changer de place et de se contenter de se lever à chaque station pour s'agenouiller de nouveau.

— Des circonstances indépendantes de notre volonté nous forcent à remettre au prochain numéro une réponse à un regrettable article du **Catholic Record** de London, Ont., qui, pour louer sir Wilfrid Laurier, a cru devoir attaquer la mémoire de Mgr Langevin. Le procédé est on ne peut plus indélicat, mais ce qui nous oblige à protester, c'est que ce journal prétend donner couleur d'histoire à de fausses allégations. "La Liberté" de Winnipeg et "Le Droit" d'Ottawa ont déjà enregistré d'énergiques protestations contre cet article.

LETTRES DE MGR PROVENCHER A MGR LARTIGUE

Rivière-Rouge, 4 juillet 1837.

Monseigneur.

Me voilà encore une fois rendu à la Rivière-Rouge. Durant mon voyage je n'ai éprouvé ni maladie ni accident. Nous avons perdu une quinzaine de jours par la glace, que nous avons trouvée dans la grande rivière au lac Nipissing et au lac Supérieur : ce qui nous a fait arriver à la Rivière-Rouge le 14 juin. M. Demers n'est arrivé que le jour de la St-Pierre. Il est tout rubicond. Le voyage lui a été favorable. J'ai trouvé le pays appauvri par le manque de récolte. La moisson de grains ne promet rien cette année. Triste perspective pour l'avenir. La température a été trop froide et trop sèche. Il n'y a pas eu de neige et ce printemps il n'y avait pas assez d'humidité dans la terre pour faire germer le grain qui a mis beaucoup de temps à lever. Mon église est couverte en planches et se couvre en bardeaux. Il y a encore quelques pieds de maçonnerie à faire pour terminer les tours. L'ouvrage paraît solide. Que Dieu le conserve car il serait difficile d'en faire encore autant. Mes finances sont basses. Le compte envoyé cette année emportera presque tout l'argent que j'ai laissé en Canada et je ne sais si à Lyon l'on m'a alloué quelque chose. Il faut pourtant vivre, et s'il n'y a pas de récolte, il faudra encore bien plus dépenser.

M. Poiré est à la prairie et M. Belcourt à sa mission. Je ne suis pas encore allé voir ce dernier, faute de moyen de m'y transporter, à moins d'aller à cheval : ce que je n'aime pas. Prenons patience. Une calèche est en préparation depuis deux ans ; elle va être finie, dit-on, cette année. J'ai pourtant vu ces Messieurs depuis mon arrivée. M. Belcourt travaille à sa chapelle, qui est couverte en planches et en bardeaux. Son établissement est en bon ordre, dit-on. Il travaille beaucoup lui-même. Son troupeau n'est pas gros. C'est un noyau qui met du temps à pousser des rameaux. Que Dieu daigne lui faire produire des fruits abondants.

J'ai demandé au gouverneur un passage pour envoyer un prêtre au Fort des Prairies et aux postes adjacents. Il m'a refusé, en me remettant peut-être à l'année prochaine. Je voulais envoyer M. Belcourt du côté du lac La Pluie, mais il faudrait pour cela un canot de certaines dimensions qu'il n'y a pas moyen de se procurer ici, du moins cette année, à ce que je pense. Je tâcherai de l'y envoyer l'an prochain.

J'ai hâte d'avoir des nouvelles de votre procès Naud et de la nomination de votre coadjuteur ; il faut encore attendre longtemps pour savoir tout cela. Je souhaite que Dieu vous conserve encore longtemps pour mettre la machine en bon train de rouler. J'aurai peut-être encore le moyen d'écrire à Votre Grandeur vers le mois d'août. Je me hâte un peu pour profiter du retour du gouverneur à Montréal.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

* * *

Rivière-Rouge, 27 juin 1838.

Monseigneur,

J'ai reçu l'honneur de votre lettre du mois d'avril par M. Blanchet arrivé ici le 5 juin et devant repartir pour son poste le 4 juillet, avec M. Demers, jeune prêtre pieux et zélé. M. Mayrand reste ici. Il est à peu près certain que M. Belcourt va descendre. Monseigneur de Québec le lui a permis. Il serait mieux qu'il reste pour continuer son dictionnaire; il y avait consenti, mais il est revenu sur sa décision. J'aimerais mieux laisser partir M. Poiré, dont les affaires souffrent à la Pointe Lévis. Il avait aussi paru céder sa place à celui-ci, qui est encore dans les prairies, mais il finira par s'en aller. Il est à sa mission. Nous sommes tous en bonne santé; notre pays est en paix, mais pauvre : ce qui n'est pas chose nouvelle. Une partie du blé n'a pas levé. Il avait souffert en javelles des pluies des mois d'août et de septembre; serré avec misère sans être sec, il a chauffé.

Mon église avance lentement, faute de menuisier. Je déplore tous les désastres de votre guerre civile. J'espère qu'elle est finie pour toujours. Je me réjouis de vous voir un coadjuteur sacré avec pompe, etc, mais il n'était que trop vrai qu'il y avait à Rome des réclamants, qui n'ont pas été écoutés. C'est tout juste ce qu'il leur fallait, ce sera une leçon pour une autre fois. M. Quiblier me parle d'une retraite en projet; je souhaite bien qu'elle ait lieu; elle pourra être un grand remède pour bien des têtes de votre diocèse.

Je salue de tout coeur Monseigneur Bourget, auquel je n'ai pas le temps d'écrire par cette occasion arrivée ce matin et repartant demain matin. C'est le docteur McLaughlin arrivant de Vancouver et descendant à Montréal. M. Blanchet a profité du temps pour s'informer du pays qu'il va visiter. J'écrirai par M. Belcourt à Monseigneur Bourget et à M. Truteau.

Je prie Votre Grandeur de bien vouloir excuser ma brièveté et me croire respectueusement...

† J. N. Ev. de Juliopolis.

* * *

Rivière-Rouge, 6 juillet 1839.

Monseigneur,

Votre Grandeur aurait fait un mauvais coup de s'en aller si vite en l'autre monde. Portez encore le poids du jour et de la chaleur. Gouvernez encore votre barque; elle est furieusement agitée; le pilote doit être ferme et sans crainte pour rassurer les passagers. Le calme reviendra après la tempête. Ici nous sommes en paix. Nos gens sont pauvres, par suite de plusieurs mauvaises récoltes. Cette année la moisson a belle apparen-

ce, mais elle a été diminuée par les vers qui ont fait un grand dommage. Tout ce que Votre Grandeur a la bonté de m'écrire m'intéresse beaucoup; votre pays est abondant en nouvelles de toute espèce. Ici il ne faut pas un grand travail pour épuiser la matière.

M. Belcourt est arrivé le 20 juin; il est rendu à sa mission. M. Blanchet et M. Demers font des merveilles sur l'Océan Pacifique. Ils demandent de l'aide et je crois qu'ils en ont besoin. Il sera impossible de leur en faire passer cette année, faute de passage. J'ai été remis au comité de Londres, quand j'en ai parlé au gouverneur, ici. Je pense qu'il vaudrait mieux y faire passer des prêtres de France et y mettre un Evêque bien vite. M. Blanchet me demande dans une lettre qu'il écrit à Québec. Il ne faut pas abandonner la Rivière-Rouge, tenons la place partout où elle est prise. Il sera difficile que Québec fournisse à tous les besoins, faute de sujets qu'il faudrait pourtant choisir pour envoyer si loin. On verra l'année prochaine ce qu'on répondra d'Angleterre. S'il y avait moyen d'y laisser passer quelques prêtres du Canada, ce serait le mieux pour le moment. Il faudrait des hommes vertueux et de capacité, ayant véritablement l'esprit de leur état: ce que tous n'ont pas. Et de plus on n'aime pas à les donner. Comment fonder sans cela? Si votre diocèse possède de ces hommes, laissez les donc suivre leur vocation, comme j'ai vu que faisaient les Evêques de France. Les jeunes gens pris dans le séminaire, sans expérience, sont sujets à regarder en arrière.

Monseigneur de Québec croit que je veux me séparer d'avec lui, parce que le cardinal Fransoni m'écrit qu'il n'a pas encore vu paraître la demande de l'archevêque de Québec d'être déchargé de mon territoire. J'avais écrit au secrétaire Mai, avant mon départ de Montréal ou d'ici, que vu la difficulté d'obtenir des passages pour la Colombie, l'évêque de Québec voulait remettre à la Propagande le territoire d'au delà des Montagnes de Roches; on me l'avait ainsi écrit de Québec. J'avais écrit à Rome afin d'aller doucement dans cette affaire, parce que j'espérais avoir les passages, que j'ai enfin obtenus. Monseigneur de Québec n'a pas besoin de craindre, je ne lui donnerai jamais le débarras des missions dont je suis chargé.

Je souhaite que Dieu vous console dans vos vieux jours par la paix du pays et plus encore par l'accroissement de la vraie foi dans le coeur de vos diocésains et le retour des égarés. Le clergé peut faire beaucoup pour cela s'il est rempli de l'esprit de son état et s'il brûle des ardeurs du feu que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre.

J'ai l'honneur d'être avec respect de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

* * *

Mgr Lartigue mourut le 19 avril 1840. Cette lettre de 1839 est la dernière que Mgr Provencher eut l'occasion de lui écrire. Il est à regretter que les lettres du vénérable correspondant aient été la proie des flam-

mes dans le désastreux incendie du 14 décembre 1860, qui consuma la cathédrale et l'évêché de Saint-Boniface et ne laissa pas une feuille de papier des archives. Ces lettres de Mgr Provencher, comme nous l'avons dit en commençant leur publication, ont été copiées sur les originaux conservés à l'archevêché de Montréal. La mort de Mgr Lartigue n'interrompit pas les relations de l'évêque missionnaire avec l'évêque de Montréal. Le nouveau titulaire, Mgr Bourget, était depuis plusieurs années le procureur des missions de la Rivière-Rouge. Les lettres que Mgr Provencher lui adressait chaque année à ce titre constituent des documents très précieux et uniques pour l'histoire de l'état du pays à cette époque; elles témoignent aussi hautement de la pauvreté et de l'esprit d'économie de leur auteur, ainsi que de son zèle industrieux pour le développement matériel de la colonie. Nous les publierons à leur tour. Nous insérons ici une lettre à Mgr Signay, évêque de Québec, copiée avec celles à Mgr Lartigue et qui n'a pas été publiée dans la série des lettres aux évêques de Québec. Comme il y est question de M. Blanchet, alors curé des Cèdres, dans le diocèse de Montréal, elle a tout probablement été transmise à Montréal et y est restée.

* * *

Rivière-Rouge, 13 octobre 1837.

Monseigneur,

Le gouverneur Simpson m'a écrit du lac La Pluie, en descendant, le 25 juillet, en réponse à une lettre que je lui avais adressée sur sa route, au lac Winnipeg. Je lui réitérais la demande d'un passage pour des missionnaires au delà des Montagnes de Roches. Il me dit qu'il a cherché avec le plus grand soin le moyen de correspondre à mes vues, et qu'enfin il croit avoir trouvé un plan qui pourrait me satisfaire, si je l'accepte : c'est d'établir la mission sur la rivière Cowlitz à 60 milles de Vancouver. Les raisons qu'il donne me paraissent bonnes : c'est que ce territoire sera Britannique, qu'il y a déjà quelques habitants établis dans cette place, que le sol est meilleur que sur la rivière Wallamet, dont les colons se rangeront sans doute au lieu désigné, quand il y aura une mission, et qu'enfin la mission catholique sera séparée des missions américaines. Il me dit de lui écrire par la première occasion d'hiver, si j'accepte ce plan, et qu'il fera des efforts pour faire tomber les objections du comité à Londres.

Je ne doute pas qu'il réussisse, car je pense que c'est lui qui a tout fait l'an passé. Je lui écris que j'accepte cette place, que j'aime mieux que l'autre, sans connaître l'une plus que l'autre, mais au moins le diocèse ne fera pas d'établissement chez l'étranger. Je lui dis de vous faire savoir, aussitôt la décision prise, quand le départ aura lieu, afin que vous y pourvoyiez. Mais il faut vous souvenir que cette nouvelle ne pourra vous parvenir que tard au printemps, et que par conséquent il faut tenir vos missionnaires prêts. Je crois que Votre Grandeur peut compter sur le curé des Cèdres. Il faudra lui adjoindre un compagnon qui parte pour longtemps, car il ne sera pas facile de sortir de là. Je pourrais leur four-

nir ici leur chapelle, s'il y a trop de difficulté de la leur fournir en Canada. Il faudrait pour cela qu'ils montent sans dire la messe: ce que nous avons fait cette année. Qu'ils ne prennent que juste ce qu'il leur faut. Il y aura moyen de leur faire parvenir par la mer tout ce que l'on voudra. Ils n'auront qu'un an de privation de ce côté-là.

J'ai l'honneur d'être...

† J. N. Ev. de Juliopolis.

LES SOEURS GRISES dans l'Extrême Nord du Canada

Par le R. P. Duchaussois, Oblat de Marie-Immaculée (1)

IV

LES SOEURS GRISES AU FORT RESOLUTION

L'Hôpital du Sacré-Coeur et le couvent des Saints Anges restèrent longtemps les deux seuls établissements des Soeurs Grises dans l'Athabaska-Mackenzie.

L'année 1901, qui vit s'accomplir la division de l'ancien vicariat unique en deux vicariats distincts (Athabaska et Mackenzie), marqua aussi le commencement d'une ère nouvelle pour les missions des Soeurs Grises dans ces régions.

* * *

La première fondation datant de cette époque est l'Hospice Saint-Joseph, qui s'élève aujourd'hui gracieusement sur le bord du Grand Lac des Esclaves, si célèbre dans l'histoire des missions du Nord.

Du seuil du couvent se voit l'endroit du large où Mgr Grandin passa la nuit du 15 décembre 1863, égaré dans une tourmente de neige. A bout de force, se croyant perdu, il confessa son petit compagnon, s'enveloppa avec lui contre le traîneau et les chiens, et attendit la mort... qui, heureusement, ne vint le frapper que trente-neuf ans plus tard (3 juin 1902).

Lorsque les religieuses arrivèrent au Fort Résolution, les Pères Oblats de Marie Immaculée s'y trouvaient depuis un demi-siècle.

* * *

C'est Mgr Faraud qui planta la croix au Grand Lac des Esclaves, en 1852. Déjà, en 1848, les bons sauvages de la région (des Montagnais) avaient envoyé une députation au P. Taché: "—Hâte-toi d'arriver! lui faisaient dire les vieillards, nos cheveux sont tout blancs; nous craignons de descendre dans la tombe avant d'avoir entendu ta parole!"

Le P. Gascon, décédé en 1914, à l'âge de 87 ans, et le P. Dupire, toujours vivant, jeune et gai, furent les colonnes de la mission, pendant les quarante-cinq ans qui vont de 1858 à l'arrivée des Soeurs.

(1) Voir Les Cloches, pages 5, 24, 38 et 66.

La Rév. Mère Boisvert et les Soeurs Généreux, MacQuillan, Honorine, Ernestine, quittèrent Montréal, le 20 avril 1903, et arrivèrent le 16 juin, au Grand Lac des Esclaves, en compagnie de Mgr Breynat et des PP. Dupont et Laperrière.

Elles furent accueillies par la population avec affection et curiosité.

"Notre première visite, écrit la Supérieure, fut à l'église pour offrir nos hommages au divin Maître. Nous avions de vives actions de grâces à lui rendre pour sa protection au milieu des nombreuses difficultés contre lesquelles nous avons eu à lutter au cours de notre voyage. Mais les fatigues, le froid et le mauvais temps, loin d'affaiblir les forces, semblaient en donner à celles qui n'en avaient pas, et les augmenter chez celles qui en avaient.

"Un déception seulement, ce fut de ne pouvoir habiter notre couvent. Sa construction n'est pas achevée. Nous y entrerons au commencement d'août. En attendant, nous avons pour logis le grenier de la maison des Révérends Pères. Nous ne pouvions commencer notre mission plus pauvrement. C'est bon signe!"

* * *

Le grenier en question mesurait quatre pieds de hauteur. C'était la remise pour les attelages des chiens, traîneaux et instruments divers, le garde-manger à viande et poissons secs, le dépôt des denrées alimentaires. Au surplus, ainsi que tout bon grenier du Mackenzie, il était hanté d'innombrables souris "lesquelles paraissaient mécontentes de l'intrusion qui venait troubler la liberté de leurs ébats!"

Dans ce grenier, les religieuses passèrent tout le temps de la canticle du Nord, laquelle est aussi extrême que ses froids. Chacune gagnait, en marchant à genoux, la couchette qui lui était assignée sous les combles.

Cette situation dura un mois. Le 24 juillet, elles prirent possession de leur immeuble... une maisonnette de sept mètres de large sur dix de long, qu'on décora du nom d'Hospice Saint-Joseph.

* * *

Les prémices de la jeunesse confiée à leurs soins furent trois fillettes et deux garçons dont les parents, retournant aux bois, étaient heureux de se débarrasser.

A la réception d'un lot de sauvageons, le premier et invariable article du programme, c'est une ablution de fond en comble, un lavage complet. Les jeunes bipèdes arrivent déguenillés, crasseux, chassieux, grouillants de vermine. Une heure après, vous les prendriez pour de petits Blancs, beaux à croquer... Mais encore faut-il avoir procédé à leur nettoyage, tâche peu commode, vu leur épouvante devant le premier bain!...

Ecoutez le tour que joua l'un des deux garçonnetts à la bonne Soeur Honorine, dans l'après-midi du 24 juillet. Elle venait de le passer à l'eau et l'avait déposé délicatement dans un tas de copeaux, le temps de s'en aller prendre, derrière la couverture voisine, petite chemise et petit pantalons frais. C'en fut assez! A son retour, elle trouva les copeaux frémissants. Le sauvageon, épris de la forêt, s'était enfui... Un Frère, par bonheur, l'avait aperçu au passage. Il le ramenait déjà.

Le nombre des recrues ne tarda guère à déborder la capacité de l'enceinte.

Le P. Mansoz, témoin de toutes les épreuves du début, s'en exprime de la sorte :

“Durant le jour, il était relativement facile de placer le pusillus grex, car les cours de récréation étaient mises à contribution. Mais, le soir venu, il fallait s'ingénier pour loger le petit troupeau, et, lorsque les Soeurs, se réservant à peine un coin discret, alignaient tout leur petit monde, les juchant sur les tables et les armoires, ou les glissant dans les meubles, les anges gardiens devaient être ravis devant ces prodiges d'adresse. Sans nul doute, Dieu se penchait alors paternellement sur nos orphelins et leurs dévouées institutrices, pour les préserver de tout danger. Cependant, était-il permis de tenter le Ciel indéfiniment?”

Mgr Breynat décida la construction d'un nouvel et plus vaste édifice.

* * *

A la fin de 1909, les Soeurs Grises commencèrent à s'y installer.

“Quoique à demi-terminé, notre couvent est confortable, écrivait l'une d'elles; les appartements sont vastes et bien éclairés. Notre petite chapelle est jolie et porte au recueillement. Le système de chauffage fonctionne à merveille, et nous fait oublier la rigueur de nos froids polaires. Jusqu'aux maringouins qui, en sentant cette douce chaleur, se sont réveillés, croyant l'été arrivé. Ils bourdonnent à qui mieux mieux. C'est joli en hiver; mais cela promet pour l'été prochain. Bien sûr, il y aura de quoi expier toutes nos sensualités...”

Pauvres Soeurs, les sensualités du Mackenzie!

* * *

Elle n'attendirent pas l'époque des maringouins pour les expier, ni pour apprendre qu'en cage dorée on peut encore souffrir... et de la faim.

Elles écrivaient bientôt :

“Le nombre de nos enfants est limité par notre crainte de les faire jeûner. Nous manquons de poissons; une partie de la pêche d'automne s'est gâtée et la pêche faite sous la glace ne rapporte presque rien. Pour comble de malheur, il n'y a pas de caribous cet hiver, et nous sommes à bout de provisions. Notre situation est vraiment critique. Nous prions et faisons force promesses à saint Joseph...”

Le charitable Patriarche finit par s'émouvoir à la prière des bonnes religieuses et, la pâture quotidienne étant revenue en quantité suffisante, il reçut les remerciements et actions de grâces de tous, surtout de l'économe, le P. Dupont.

En 1910, recommencèrent les épreuves.

“Nos soixante enfants et nous devons être rationnés plus que jamais, écrivait la Supérieure. Mais, confiants dans la Providence, nous essayons tous les moyens possibles pour sortir de cette pénurie désolante...”

Le père nourricier des missions du Mackenzie se laissa encore une fois toucher. La Rév. Mère Boisvert eut la consolation de revoir en son grenier régner l'abondance—oh! une abondance toute relative.

Et ainsi, d'abondance en disette et de disette en abondance, mais

dans la joie surnaturelle des enfants de Dieu toujours, s'écoulèrent les années.

* * *

Le couvent Saint-Joseph du Grand Lac des Esclaves, tout achevé depuis quelques mois, avec ses cinquante embrasures, sur ses cent quarante-quatre pieds de front, couronné de son beffroi à la croix blanche, est sans doute le plus beau monument élevé par le Mackenzie à la gloire de Dieu et de l'Eglise.

Dix Soeurs missionnaires y préparent à la vie chrétienne cent enfants, venus de tous les bois qui bordent la Rivière et le Grand Lac des Esclaves.

(A suivre)

“LA VIE ET LA PENSÉE CATHOLIQUE” EN FRANCE

UN JOURNAL A LIRE—UN EFFORT A ENCOURAGER

Nos lecteurs n'ont pas oublié la campagne poursuivie, l'hiver dernier, dans tout le Canada Français, par M. François Veillot, pour exposer les progrès et les espoirs du Catholicisme en France et pour resserrer les liens traditionnels entre la France et le Canada.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre visiteur, de retour, en son pays, a pris la direction d'un organe qui, non seulement est de nature à intéresser vivement nos compatriotes, mais qui peut continuer de loin l'excellente oeuvre entreprise ici par M. Veillot.

“La Vie et la Pensée Catholique” est une feuille hebdomadaire, que le journal parisien “La Libre Parole” offre en Supplément à ses lecteurs et à laquelle les Etrangers peuvent prendre un abonnement spécial.

On sait, d'ailleurs, que “La Libre Parole”, autrefois fondée par Edouard Drumont, est aujourd'hui sous le contrôle d'un groupe de Catholiques dévoués et militants, qui en ont fait un organe populaire, et très répandu, de progrès social et d'action catholique.

Le supplément qu'ils ont fondé et dont ils ont confié la direction à M. François Veillot, contient, chaque semaine, un résumé concis et complet du mouvement des oeuvres et des idées dans la France Catholique, ainsi qu'un aperçu de la même activité dans les autres pays.

C'est donc un excellent organe d'information, bref et documenté tout à la fois, pour nos compatriotes désireux de suivre les efforts et les progrès du Catholicisme en France.

C'est aussi quelque chose de plus. M. Veillot, qui tient à continuer dans son pays l'oeuvre de rapprochement à laquelle il s'est dévoué dans le nôtre, donne, en ce Supplément, une attention toute particulière aux manifestations de la vie Catholique et Nationale des Canadiens Français. Sa publication hebdomadaire peut donc devenir un précieux agent de liaison

entre la France et le Canada. On ne saurait donc l'encourager trop vivement.

Notons qu'on peut s'abonner,—pour deux piastres et demi par an,—à la "Vie et la Pensée Catholique", à la Librairie Beauchemin, 79, Rue St-Jacques, Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

— **La Race supérieure.** Conférence donnée à Montréal le 19 février, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, par le R. P. Louis Lalande, S. J. Cette conférence est suivie de l'allocution prononcée par Monseigneur. Nous détachons l'hommage suivant rendue par le conférencier à la mémoire de Mgr Langevin :

"Heureux les bons ouvriers de l'oeuvre supérieure luttant sans récompense, sans même celle du succès immédiat. Et c'est l'oeuvre de l'heure. D'autres viendront après nous qui ramasseront l'outil tombé de nos mains,—comme vous avez ramassé, Monseigneur, l'outil tombé des mains vaillantes du grand Blessé de l'Ouest, votre immortel prédécesseur. Ah! vous avez appris à bonne école à le manier, et Mgr Langevin doit applaudir à son oeuvre si courageusement continuée. Le jour va venir. La lumière de la justice immanente va se lever. Personne n'a le pouvoir d'étendre à perpétuité les voiles de la nuit. Il y a un soleil. Tenons encore!"

— **L'Instruction obligatoire :** principes et conséquences, par le R. P. Hermas Lalande, S. J. 1075, rue Rachel, Montréal. Prix : 45 sous franco. \$4 la douzaine.

Ce livre a été publié à l'occasion de la récente discussion, qui s'est faite, dans la province de Québec, autour de la contrainte scolaire. Le Père Lalande a travaillé à faire la lumière sur cette question difficile et obscure. Par des notions claires et des arguments solides, il montre ce qu'il faut en penser selon l'Eglise et la philosophie catholique. Mgr L.-A. Pâquet a fait l'éloge suivant de son travail :

"Merci cordial pour le compte rendu de la **Presse** que vous m'avez fait tenir, et où j'ai pu lire et admirer la très belle et très forte et très complète étude du docte jésuite, le Père Hermas Lalande, sur la contrainte scolaire. C'est un travail de première valeur, digne du philosophe profond qui l'a fait et qui ne provoque dans mon entourage que des éloges.

"La thèse qui est soutenue me paraît bien en conformité avec la lettre récente de notre vénéré Cardinal et avec l'enseignement philosophique donné dans nos séminaires et nos collèges. Je vous charge d'offrir au conférencier mes plus chaleureuses félicitations."

DING! DANG! DONG!

— S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a eu le bonheur, pendant son récent voyage dans la province de Québec, de faire l'acquisition de trois précieuses recrues pour le collège de Gravelbourg : MM. les abbés Adolphe Laberge, D. D., professeur de philosophie au collège de Lévis, et Emile Bernard, du diocèse de Québec, et M. l'abbé Charles Baillargeon, ancien professeur de sciences au collège de Nicolet, du diocèse de ce nom.

— NN. SS. Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, et Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, s'embarqueront à New-York le 8 avril pour se rendre en France et à Rome, où ils vont faire leur voyage *ad limina*.

— M. l'abbé Charles-René Labelle, curé de Notre-Dame de Montréal, a été élu supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada.

— M. l'abbé J. Dubeau, chancelier de l'archevêché d'Ottawa, a été fait camérier secret de Sa Sainteté.

— M. l'abbé E.-A. Chamberland, vicaire à St-Jean-Baptiste, vient d'être nommé vicaire à Saint-Pierre.

— Comme l'an dernier, dans le diocèse de Saint-Boniface, le temps des Pâques est commencé le quatrième dimanche du carême et se terminera le dimanche de la Trinité.

R. I. P.

— M. l'abbé Narcisse-Amable Troie, supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada, décédé à Montréal.

— M. le chanoine E. Camut, l'un de nos fidèles abonnés, décédé à Châlons-sur-Marne, en France.

— Rde Soeur M.-Mechthilde du Saint-Sacrement, née Amélia Grégoire, des Missionnaires Oblates du S. C. et de M. I., décédée à la Maison-Chapelle de Saint-Boniface. Cette bonne Soeur a travaillé à la typographie des Cloches, avec un grand dévouement, pendant une dizaine d'années.

— Rde Soeur Thomas Becket, née Edith Fallon, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg.

— Rde Soeur Marie-Joséphine, née Corine Prince, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg.

— M. Olivier Joubert, frère de feu M. l'abbé J.-V. Joubert, décédé à Saint-Pierre.

— M. Aimé Benoît, de Mariapolis, élève du Juniorat des Oblats, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface.